



« ET SI ON PARLAIT DU TRAVAIL ? »

Une action de prévention primaire des Risques Psychosociaux (RPS) des exploitants agricoles développée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Auteur : Mathias Tourne, Conseiller national en prévention des risques professionnels, DSST, CCMSA



CONTEXTE

TRAVAILLER CONSISTE À INTERPRÉTER LE PRESCRIT ET PRENDRE EN COMPTE LE RÉEL AFIN DE PRODUIRE UN BIEN OU UN SERVICE. LES RISQUES DITS PSYCHOSOCIAUX SE JOUENT À CE NIVEAU. C'est dans les difficultés de réalisation du travail qu'ils peuvent naître. De cette analyse et compréhension de l'activité de travail est née la démarche « Et si on parlait du travail ? » qui propose aux exploitants agricoles de débattre sur leur travail et mieux comprendre les liens entre leur travail et leur santé.

LES ÉTAPES



La première étape s'organise autour de réunions-débats sur le travail d'exploitant agricole

1 Afin de lancer les échanges et pour structurer le débat, **un film est diffusé.** Rapport audiovisuel de 6 études ergonomiques, il a plusieurs objectifs :

- ▶ porter un regard sur l'activité réelle des exploitants
- ▶ montrer l'intérêt de parler du travail
- ▶ offrir des perspectives de développement aux exploitants agricoles et les accompagner dans la préservation de leur santé.

2 **La réunion-débat** n'a pas de format imposé. L'idée est de partir du film qui donne lieu à des **échanges**. Une **synthèse** des éléments forts issus du débat est réalisée par l'animateur pour recentrer sur des perspectives. En parlant de leur travail, ils peuvent découvrir des évolutions possibles sur lesquelles ils peuvent avoir la main.

POUR LES EXPLOITANTS

L'enjeu pour les exploitants est de **développer des stratégies d'adaptation** aux contraintes inéluctables liées à leur activité, pour **préserver et renforcer leur santé**. Ainsi, le travail peut devenir une source d'épanouissement et de bien-être, base idéale de la prévention primaire.

POUR LES ÉQUIPES DE LA MSA

Elle permet aussi aux équipes de Santé Sécurité au travail de la MSA (Conseillers en prévention, Médecins du travail et Infirmiers) d'**initier des accompagnements** (formation, groupe de travail, étude ergonomique...) des exploitants, dans le développement de leur entreprise et la construction de leur santé.

LA DÉMARCHÉ

Cette démarche a été réalisée en partenariat avec

- ▶ TRAME : Association nationale de développement agricole et rural
- ▶ IGF : Inter Groupe Féminin
- ▶ une ergonome
- ▶ un réalisateur audiovisuel ergonome
- ▶ VIVEA : Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant

Elle est basée sur la prévention primaire des risques psychosociaux (RPS) via une approche centrée sur le travail réel.

La deuxième étape : développer un accompagnement adapté et personnalisé

Suite à ces réunions-débats **plusieurs formes d'accompagnement** (formation, groupe de travail, étude ergonomique...), peuvent être proposées en fonction des besoins des exploitants agricoles. Un des axes développés par la MSA est une **formation** « cultiver son bien être au travail » pour prévenir les RPS à partir de l'analyse de sa propre activité professionnelle.

L'ENJEU POUR LA MSA

L'enjeu pour la MSA est de **développer une fois la réunion-débat réalisée, les conditions de réalisation optimales** pour la mise en place des accompagnements adaptés et

personnalisés. Cela implique de **réfléchir à la posture des préventeurs** et aux finalités de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.